

PROCEDURE de dépôt V6

JEUNES BOVINS LEGERS

AIDE AU DEPOT DES DEMANDES D'AIDE

JEUNES BOVINS LEGERS

Décision FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifiée

Pour toutes questions, merci de lire attentivement la procédure et la foire aux questions en fin de document avant de contacter FranceAgriMer

1.	RA	PPELS	2
	1.1.	Conditions d'éligibilité	2
	Bénéf	ficiaires de l'aide	2
	Critèr	es d'éligibilité	2
	a.	Animaux éligibles à l'indemnisation	2
	b.	Période d'éligibilité	2
	1.2.	Montant de l'aide	2
	1.3.	Période de dépôt	2
2.	PR	OCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES	3
	2.1.	Constitution de la demande d'aide	3
	2.2.	Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes	3
	2.3.	Saisie pas à pas	3
	a.	Page d'accueil	3
	b.	Vérification des informations de l'entreprise	4
	с.	Coordonnées du déclarant	5
	d.	Initialisation de la démarche	6
	е.	Formulaire de demande	7
	f.	Téléchargement des pièces justificatives.	10
	g.	Enregistrement et / ou validation de la demande	11
	ĥ.	Accusé de dépôt	13
3.	PA	IEMENTS et INFORMATIONS DE PAIEMENT	14
4.	FO	IRE AUX QUESTIONS	14

1. <u>RAPPELS</u>

1.1. Conditions d'éligibilité

Bénéficiaires de l'aide

- Est considéré éligible à l'aide exceptionnelle le dernier éleveur détenteur d'un animal éligible (cf infra) l'ayant détenu au moins 60 jours.
- L'exploitation doit obligatoirement être immatriculée au répertoire SIREN de l'INSEE par un numéro SIRET actif au moment du dépôt de la demande et du paiement.
- Les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire sont exclues de la mesure d'aide : aucun paiement ne peut être effectué dès lors que l'entreprise est en liquidation.

Critères d'éligibilité

a. Animaux éligibles à l'indemnisation

Les animaux éligibles sont :

- des jeunes bovins mâles,

- issus de race allaitante ou croisés (définis comme animaux ayant l'un des deux parents issu d'une race à viande),

- élevés en France métropolitaine,

- âgés **de 13 à 24 mois** à la date de l'abattage si l'animal est abattu en France métropolitaine ou à la date de l'émission du certificat sanitaire si l'animal est exporté,

- dont le poids est **inférieur à 360 kg de poids de carcasse** pour les animaux **abattus en France métropolitaine** (poids de la carcasse constaté à chaud diminué de 2 %¹)

ou

- dont le poids est inférieur à 680 kg de poids vif (poids payé à l'éleveur éligible lors de la sortie de l'animal de l'exploitation) pour les animaux expédiés dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou exportés vers des pays tiers destinés à l'abattage (les animaux expédiés ou exportés destinés à l'engraissement ne sont pas éligibles).

b. <u>Période d'éligibilité</u>

La période d'éligibilité court du 1^{er} janvier 2017 au 31 mai 2017.

Pour les animaux abattus en France métropolitaine : la date d'abattage de l'animal éligible fait foi.

Pour les animaux exportés, la date de vente de l'animal par l'éleveur éligible fait foi. Toutefois, les animaux exportés après le 15 juin ne seront pas éligibles.

-> Cela signifie qu'un animal sorti de l'exploitation le 29 mai et correspondant aux critères d'éligibilité mais que n'est exporté que le 16 juin ne sera pas indemnisable.

1.2. Montant de l'aide

Forfait : une aide forfaitaire de 150 € par animal éligible est attribuée aux exploitations éligibles. Ce paiement interviendra au plus tard le 30 septembre 2017 conformément au règlement (UE) 2016/1613. En cas de dépassement de l'enveloppe allouée, le dispositif sera géré selon le mode « premier arrivé, premier servi », la date de dépôt du formulaire de demande d'aide faisant foi.

Seuil : l'indemnisation se fera à partir de 3 animaux éligibles, soit à partir de 450€ minimum d'aide.

1.3. Période de dépôt

Les éleveurs peuvent déposer une ou plusieurs demandes d'aide à partir du 3 avril 2017 et jusqu'au 30 juin 2017.

Pour pouvoir bénéficier d'un paiement anticipé sur les animaux éligibles du 1^{er} janvier au 28 février 2017, les demandes doivent être déposées au plus tard le 14 avril 2017. Une demande complémentaire pourra être déposée pour les animaux éligibles du 1^{er} janvier au 30 avril 2017, au plus tard le 31 mai.

¹ Comme défini dans l'arrêté du 26 décembre 2000 relatif à la pesée et à la présentation des carcasses de bovins Version 6

2. PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES

2.1. Constitution de la demande d'aide

Pour effectuer une demande d'aide, vous devez être en possession de :

- le SIRET de votre exploitation qui doit être inscrit et non fermé au répertoire SIRENE
- le numéro d'identification de chaque animal pour lequel une aide est demandée ;
- un RIB au nom du demandeur de l'aide (c'est-à-dire de l'exploitation)
- **pour les animaux abattus hors France uniquement :** le demandeur doit fournir une preuve d'achat émise par l'acheteur du ou des animaux comportant <u>impérativement</u> le numéro d'identification de chaque animal ainsi que son poids vif à la sortie de l'exploitation.

La vérification des critères de sexe, âge, race, destination (abattage en France ou destination abattage hors France), poids d'abattage pour les animaux abattus en France est faite directement par FranceAgriMer.

2.2. Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes

Veuillez cliquer ici : <u>https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?idDispositif=2000</u>. Ou copier coller cette adresse dans votre navigateur.

2.3. Saisie pas à pas

INFORMATION : tous les champs marqués d'un étoile rouge * sont des champs obligatoires à la saisie. Vous ne pourrez pas passer aux étapes suivantes sans compléter ces champs.

a. Page d'accueil

Une fois que vous avez cliqué sur le lien ci-dessus, une page s'ouvre sur votre navigateur.



FranceAgriMer
DES PROPORTS DE SURVICULTURE ET DE LA HER
Jeunes bovins légers: Demande d'aide
 Jeunes bovins légers
Aide exceptionnelle aux jeunes bovins légers. Règlement (UE) n°2016/1613 du 8 septembre 2016 Décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 du 21 décembre 2016 modifiée En savoir plus
Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 14 avril 2017 pour bénéficier d'un paiement anticipé sur les animaux éligibles du 1er janvier au 28 février 201 et au plus tard le 31 mai 2017 pour l'ensemble des animaux éligibles du 1er janvier au 30 avril 2017.
Conditions d'éligibilité : Bénéficiaires de l'aide
 Est considéré éligible à l'aide exceptionnelle le dernier éleveur détenteur d'un animal éligible (cf infra) l'ayant détenu au moins 60 jours. L'exploitation doit obligatoirement être immatriculée au répertoire SIREN de l'INSEE par un numéro SIRET actif au moment du dépôt de la demande et du paiement.
Les entreprises concernées par une procédure de liquidation judiciaire sont exclues de la mesure d'aide.
Criteres d'eligibilité: Animaux eligibles
 jeanes downs males, issus de race allaitante (race à viande) ou croisés (définis comme animaux ayant l'un des deux parents issu d'une race à viande), ! les animaux de races laitières ou mixtes ne sont pas éligibles! élevés en France métropolitaine,
 âgés de 13 à 24 mois à la date de l'abattage si l'animal est abattu en France métropolitaine ou à la date de l'émission du certificat sanitaire si l'animal est exporté, dont le poids est inférieur à 360 kg de poids de carcasse pour les animaux abattus en France métropolitaine (poids de la carcasse constaté à chaud diminé de 2 %)
 ou ou dont le poids est inférieur à 680 kg de poids vif (poids payé à l'éleveur éligible lors de la sortie de l'animal de l'exploitation) pour les animaux expédiés dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou exportés vers des pays tiers destinés à l'abattage (les animaux expédiés ou exportés destinés à l'engraissement ne sont pas éligibles).
Période d'éligibilité La période d'éligibilité court du 1er janvier 2017 au 30 avril 2017. Pour les animaux abattus en France métropolitaine : la date d'abattage de l'animal éligible fera foi. Pour les animaux exportés, la date de vente de l'animal par l'éleveur éligible fera foi. Toutefois, les animaux exportés après le 15 juin ne seront pas éligibles.
Seuil L'indemnisation se fera à partir de 3 animaux éligibles, soit à partir de 450€ minimum d'aide.
Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 31 mai 2017.
Identification du demandeur
Numéro SIRET*
Continuer

Saisissez votre SIRET dans le champ « Numéro SIRET » de la zone Identification. Le SIRET comporte 14 chiffres.

Cliquez sur CONTINUER

Si vous ne voyez pas le bouton, diminuer le zoom de l'affichage ou utiliser l'ascenseur sur le coté.

b. Vérification des informations de l'entreprise

Les coordonnées associées à ce SIRET apparaissent alors à l'écran.

	10		
J	eunes bov	vins légers: Demande d'aide	
Jeunes bovins légers			
Identification			Modifier
Numéro SIRET*	13000636400017		
	Raison sociale	ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L LA MER FRANCEAGRIMER	AGRICULTURE ET DE
	Adresse	TSA20002	
		12 RUE HENRI ROL TANGUY	
		93100 MONTREUIL SOUS BOIS	
	Ces inf	formations sont-elles correctes ?	
		Non Oui	
APS FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif A certaines données de ce formulaire.	PS du Secrétariat	général pour la modernisation de l'action publique (SG	MAP) afin de compléter automatiquement

Vérifiez votre raison sociale et votre adresse.

- <u>Si les informations ne sont pas correctes</u> cliquez sur NON et corriger éventuellement la saisie du SIRET. Si le SIRET est le votre mais que les informations ne sont pas correctes consulter la question 3 de la FAQ (partie 4 ci dessous)

- Si les informations sont correctes cliquez sur OUI

c. Coordonnées du déclarant

L'écran suivant apparait :

	J	eunes bov	/ins lége	ers: Dem	ande d'ai	de	
Jeunes bovins	légers						
dentification							Modifi
	Numéro SIRET*	13000636400017					
		Raison sociale	ETABLISSEM	IENT NATIONAL	DES PRODUITS	S DE L AGRICULTURE ET DE	
		Adresse	TSA20002				
			12 RUE HENF	RI ROL TANGUY	(<mark>-</mark>		
FranceAgriN certaines do	fer s'appuie sur le dispositif A nnées de ce formulaire.	VPS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU [*] REUIL SOUS B a modernisation	r DIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
APS FranceAgriN certaines do	fer s'appuie sur le dispositif A nnées de ce formulaire. déclarant	VPS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU [*] REUIL SOUS B a modernisation	r DIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
APS FranceAgriN certaines do	fer s'appuie sur le dispositif Å nnées de ce formulaire. déclarant Nom *	VPS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU [*] REUIL SOUS B ⁱ a modernisation	r DIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
FranceAgriN certaines do	fer s'appuie sur le dispositif A nnées de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom *	VPS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU ¹ REUIL SOUS B	de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
FranceAgriN certaines do	fer s'appuie sur le dispositif A nnées de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique *	PS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU" REUIL SOUS B a modernisation	r OIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
APS FranceAgnin certaines do Coordonnées du	ter s'appuie sur le dispositif A nnées de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique *	PS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU" REUIL SOUS B a modernisation	r OIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
FranceAgrik Centaines do Coordonnées du Saisir	fer s'appuie sur le dispositif A onées de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique * à nouveau votre adresse eélectronique	VPS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU REUIL SOUS B a modernisation	r DIS de l'action public	gue (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
FranceAgnik Centaines do Coordonnées du Saisir	fer s'appuie sur le dispositif A andés de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique * à nouveau votre adresse électronique * Téléphone fixe	NPS du Secrétariat	12 RUE HENE 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU REUIL SOUS B	r DIS de l'action public	que (SGMAP) afin de complét	er automatiquement
FranceAgnih Centaines do Coordonnées du Saisir	fer s'appuie sur le dispositif A ondes de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique * à nouveau votre adresse électronique * Téléphone fixe Téléphone portable	APS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU REUIL SOUS B	r OIS de l'action public	que (SGMAP) afin de compléte	er automatiquement
FranceAgnin Centaines do Coordonnées du Saisin	fer s'appuie sur le dispositif A ondes de ce formulaire. déclarant Nom * Prénom * Adresse électronique * à nouveau votre adresse électronique à teléphone fixe Téléphone portable	APS du Secrétariat	12 RUE HENF 93100 MONTF général pour la	RI ROL TANGU REUIL SOUS B a modernisation	de l'action public	que (SGMAP) afin de complét	er automatiquement

Dans la zone « Coordonnées du déclarant », renseignez :

- votre nom
- votre prénom
- votre adresse électronique deux fois
- éventuellement vos coordonnées téléphoniques
- saisissez le *Captcha*, c'est-à-dire les lettres et chiffres qui apparaissent dans la case grise (cliquez sur changer l'image si vous n'arrivez pas à déchiffrer les caractères)



d. Initialisation de la démarche

L'écran suivant apparait :

FranceAgriMer Evalussenter Hammon Des Propourts de L'Adrikouture et de La Her					
J	eunes bovins lége	ers: Demande d'aide			
lounos bovins lógars	-				
		Medifor			
		Modilier			
N° Siret	13000636400017				
Raison sociale	LA MER FRANCEAGRIMER	DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE			
Adresse	TSA20002				
	12 RUE HENRI ROL TANGUY				
Code postal	93100	Commune MONTREUIL SOUS BOIS			
Nom	FRANCEAGRIMER	Prénom FAM			
Téléphone fixe	0173303000				
Adresse électronique	gecri@franceagrimer.fr				
FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif certaines données de ce formulaire.	APS du Secrétariat général pour	r la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement			
 Initier la démarche 					
 Initier la démarche Si vous avez déjà initié un dossier pour cette démarche et que vous souhaitez le compléter et/ou le finaliser merci de vous référer au courriel qui vous a été précédemment envoyé par FranceAgriMer. En cliquant sur le lien qui figure dans ce courriel vous serez automatiquement redirigé vers votre précédent dossier. En revanche, si vous accédez pour la première fois à cette démarche ou bien si vous souhaitez déposer un nouveau dossier, cliquez sur le bouton continuer ci-dessous. Un courriel vous sere adressé à l'adresse électronique gecri@franceagrimer.fr et vous permettra de revenir ultérieurement sur votre dossier. Conservez-le précieusement. Si vous ne le recevez pas, pensez à consulter vos courriers indésirables. Attention : Les demandes en cours, initiées mais non validées ne seront pas prises en compte par FranceAgriMer. 					

Lisez attentivement le texte de l'encart « initier la démarche » et cliquez sur CONTINUER si vous souhaitez poursuivre la démarche.

Un courriel vous sera transmis avec le lien permettant de revenir à tout moment consulter votre dossier.

Ce courriel doit impérativement être conservé.

Il ne constitue pas une preuve de dépôt, la démarche doit impérativement aller jusqu'à la validation (après complétude de votre demande) pour être prise en compte par FranceAgriMer.

Voici le modèle de courriel reçu :

en. 31.03/2017 09:15 FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.fr> Dispositif Jeunes bovins légers - Dossier N° 1975051410691 Bonjour FAM FRANCEAGRIMER, Vous avez initié une démarche dans le cadre du dispositif Jeunes bovins légers pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER» Siret n° « 13000636400017 ». Votre dossier porte le numéro n° 1975051410691 Attention, ce courriel ne constitue pas une preuve dépôt. Pour être recevables et instruïtes par FranceAgriMer les demandes doivent être validées après avoir complété tous les champs requis. Apres validation votre demande ne pourra plus être modifiée et vous receverz un accusé de dépôt. Vous pourrez toujours consulter votre demande. Avant validation, vous pouvez, à tout moment, enregistrer votre demande. Vous pouvez modifier une demande enregistrée et enregistrer ces modifications, cela autant de fois que nécessaire. Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 31 mai 2017. Veuillez noter que vous pourrez consulter, modifier et valider votre dossier à tout moment en cliquant <u>ici</u>. FranceAgriMer

Si vous ne voulez pas poursuivre la démarche vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

e. Formulaire de demande

L'écran suivant apparait :

	Devel + Spatia + Frances	FranceAgr	Mer				
<pre>ctransplant due that have in your should be address and the address and t</pre>	AIDE POUR LES JEUNES BOVINS LEGERS MISE EN OEUVRE DANS LE CADRE DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE EUROPEENNE D'ADAPTATION Régiement édiqué (UE 2016/913 de la Candinaissin du 08/08/2016 Décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 du 21/12/2016 modifiée						
<pre>r unter: inter: in</pre>	s champs marqués d'une étoile rouge * sont obligatoir IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	25.					
<pre>interface interface i</pre>	N° SIRET*						
Product Sector public structure ad accession additional accession additional accession additional accession additional accession additional accession additional addition	13000636400017 Forme juridique 7389 - Établissement public national à caractère administratif Raison sociale						
Nation scalable Excellarization in the intervence of							
EVALUATE LANDOW LOSS PROCUTS OF LAGROUTURE ET DE LA MER FRANCEAGRANER Arese Traduction Arese Traduction Control and Cont							
Arease TRADUCT Code potal Contracts Mont Treats Data Mont Treats Station Mont Treats	ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE LAGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER						
La HULE HUNE KOL: MARKY Orde polal Controlling MONTRELIL SOUR BORS CONTRELIL SOUR BORS CONTRELIL SOURCE BORS CONTRELIL	Adresse TSA20002						
Code possil Commune 20100 MONTREUL SOUR BOS COORDONNEES DU DECLAMANT Précom * Mont Rel Télephone fue Rel Télephone fue Rel Télephone fue Rel Artessé dectronique * Venteme Venteme Rel Montre 100 Rel Commune Rel Montre 100 Rel Montre 100 Rel Montre 100 Rel Componentes Bank/Artes BC * Indiquer la Biol Squards sur le Biol Indiquer la Biol Squards sur le Biol Montre 100 Rel Status Rel Montre 100 Rel Status Rel Status Rel Stat	12 RUE HENRI ROL TANGUY						
COCRECORCES DU COCLAMANT Non Pricon Kall Cocretores Sub Coclamant Non Pricon Kall Telephone file Telep	Code postal Commu	INE					
OCORRONNEES DU DECLARANT Nom * Instal Instal Tégionne Title Instal Tégionne Bite Vantesa Subjedit aux cogniter d'i Protection exercée dans l'entreprise * Indiguer la Boccon centée OCORONNEES SANCARES OCORONNEES SANCARES Indiguer la Boccon centée Indigue	MON						
Non* Précon* Est Initial Téléphone protable Initial Arresse déctronique* Initial Vantessa laupoligitanceograme.ft Proction exercée dans l'entreprise* Indoper la floction exercée Initial COORDONNEES BANCARES Initial Indoper la floction exercée Initial Initial Initial Indoper la floction exercée Initial Initial Initial <	COORDONNEES DU DECLARANT						
Institution Telephone portable Arresse dectronique Institution exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent as faccion exercise dans Tentreprise * Indigent is non das tituates du compte figurant sur le RIB * Indigent as faccion exercise dans memory of pacent sur le RIB * Indigent is non das tituates du compte figurant sur le RIB * Indigent pacent surface dans memory supplementates Indigent is non das tituates du compte figurant sur le RIB * Indigent pacent surface dans memory supplementates Indigent is non das tituates du compte figurant sur le RIB * Indigent pacent surface dans memory supplementates Indigent is non- Indigent pacent surface dans memory supplementates Indigent is non- Indig	Nom *	Pr	énom *				
Trideptone fixe	test		test				
Arress diedronque - Vanesal lubge (franceagome : // Vanesal lubge (franceagome : // Performance and the instruments -	Téléphone fixe	Te	lephone portable				
Variessa kupgefrancagiment fr Perceice dans Percepting * Indiguer la fonction exercée Image ris foncon Image r	Adresse électronique *						
	vanessa.lauge@franceagrimer.fr						
COORDONINES BANGARES IBA* Indiquer ReAK Equivant sur le RB Indiquer ReAK Equivant sur le RB Indiquer Reak Equipment sur le RB Attivitée du compte figurant sur le RB Attivitée sur Proceedure Attivitée sur Prochemer : Attivitée sur	Indiquer la fonction exercée						
COORDONNEES BANCAIRES BA1 Indiquer IBAN figurant sur le RB Indiquer IBAN figurant sur le RB Indiquer le BIC figurant sur le RB Indiquer le BIC figurant sur le RB AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDEE AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AMMAUX POUR LESQUELS AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDALIDATION LEST DEMANDE AMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDALID							
EAA' BC' Indiquer IEBAN figurant sur le RIB Indiquer IEBIC figurant sur le RIB ANMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDEE ANMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDEE AIMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AIMMAUX POUR LESQUELS AIMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AIMMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDE AIMMAUX POUR LESQUELS UNE AI	COORDONNEES BANCAIRES						
Trutaire du compte figurant sur le RB* Indiquer le nom du titulaire du compte figurant sur le RBE ANIMAUX POUR LESQUELS UNE ADE EST DEMANCEE Image: Compte figurant sur le RBE ANIMAUX POUR LESQUELS UNE ADE EST DEMANCEE Image: Compte figurant sur le RBE	IBAN *	BI	C *				
Indquer le nom du titulare du comple figurant sur le RIB	Titulaire du compte figurant sur le RIB *						
ANIMAUX POUR LESQUELS UNE ADE EST DEMANDEE	Indiquer le nom du titulaire du compte figurant sur	le RIB					
Second S		DEE					
S animaux minimum C accuse asise riest energistrike a moins of Cliquez sur ajouter pour sajor des animaux supplementaires Cliquez sur ajouter pour sajor des animaux supplementaires Cliquez sur ajouter pour sajor des animaux supplementaires V i dentification * C : 01234667789 V i dentification pour représenter l'entreprise dans le cadre de la présente formatific							
Cliquez sur ajouter pour saisir des animaux supplémentaires I d'exitification* Ex: 0123466799 N* identification* Ex: 012346799 Is: 0100000000 Is: 0100000000000000000000000000000000000	Le numéri	3 animaux m	inimum de registré là 2 lettres (code pays) puis 10 chiffres	e à moins de 3 numéros			
EX: 0123466789 N° identification " EX: 0123466789 Voter Accel ENGACEMENT DU DEMANDEUR de soussigné test test agissant en qualité de "" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" • des soussigné test test agissant en qualité de "" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" • que cête entreprise mest pas en procédure de liquidation judicaire: • avoir provoir ou mandat pour représente l'entreprise dans le cadre de la présente formalité : • que cête entreprise mest pas en procédure de liquidation judicaire: • avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de la FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifié : • avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifié : • avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifié : • avoir pris connaissance de sanctions encouruses en cas de non-respect des dispositions de la décision en vigueur ; • que les informations relatives aux animaxi lisertis dans ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés ; • c	N° identification *	Cliquez sur ajouter pour saisir des	animaux supplémentaires				
N° identification * EX: 0123456789 N° identification * EX: 0123456789 Ayouter Ayouter Ex: 0123456789 Ex: 0123456789 Ex: 0123456789 Ex: 0123456789 Ex: 012345789 Ex: 012345785 Ex: 012345789	EX : 0123456789						
	N° identification *						
Render in the second seco	EX:0123456789						
	EX : 0123456789						
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR Le soussigné test test agissant en qualité de "" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" avoir pouvoir ou mandat pour représenter l'entreprise dans le cadre de la présente formalité ; eque cette entreprise relaps as en procédure de liguidation judiciaire ; evoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; evoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; evoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; evoir pris connaissance de la décision acteures en cas de non-respect des dispositions de la décision en vigueur ; evoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgriMer INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; evoir pris connaissance de la décision acteures en cas de non-respect des dispositions de la décision en vigueur ; evoir pris connaissance de la décision du Directeur général de Verifile resultables. Pengage à : evoir pris connaisse respective à l'informations relatives aux animaux inscrits dans ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés ; evoirsement de l'aid de mandée dans la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à versement de l'aid de mandée dans la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à uscepter et faciliter tout contrôle relatif à ce dispositif. MENTIONS LEGALES La lo 76-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	Ajouter						
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR Je soussigné test test agissant en qualité de "" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" testes sur l'honneur." avoir provoir ou mandat pour représenter l'entreprise dans le cadre de la présente formalité ; que cette entreprise n'est pas en procédure de liquidation judiciaire; avoir pris connaissance de la déclision du Directeur général de le FrancéAgniMer INT-GECRI-2016-71 modifiée; avoir pris connaissance de la déclision du Directeur général de le FrancéAgniMer INT-GECRI-2016-71 modifiée; que les informations enregistrées sont sincères et véritables. Tengage à : tournir à FrancéAgniMer les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier; autoriser FrancéAgniMer les documents médessaires à l'instruction de ce dossier; autorise FrancéAgniMer les documents médessaires à l'instruction de ce dossier; autorise FrancéAgniMer les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier; autorise FrancéAgniMer les documents médessaires ava nimaxit inscrits dans ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés; accepter et faciliter tout contrôle relatif à ce dispositif.							
Le soussigné test test agissant en qualité de de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" Les soussigné test test agissant en qualité de de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER" Les voir pris connaissance des pasen procédure de liquidation judiciaire :	ENGAGEMENT DU DEMANDEUR						
avoir pouvoir ou mandat pour représenter l'entreprise dans le cadre de la présente formalité ; eque cette entreprise n'est pas en procédure de liquidation judiciaire ; avoir pris connaissance de la déclision du liprecteur général de le FrancéAgnIder INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; avoir pris connaissance de la déclision du liprecteur général de le FrancéAgnIder INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; avoir pris connaissance de la déclision du liprecteur général de le FrancéAgnIder INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; avoir pris connaissance de la déclision du liprecteur général de le FrancéAgnIder INTV-GECRI-2016-71 modifiée ; audrise informations enregistrées sont sincères et véritables. fournir à FrancéAgnIder les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier ; audriser FrancéAgnIder les documents mécessaires à l'instruction de ce dossier ; audriser FrancéAgnIder à francelline lipremations realtates aux animaux intersit dans ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés ; conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à versement de faide demandée dans la présente démarche ; accepter et faciliter tout contrôle relatif à c dispositif.	Je soussigné test test agissant en qualité de "" de "I	TABLISSEMENT NATIONAL DES PRO	DDUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEA	GRIMER"			
avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgniker INTV-CECRI-2016-71 modifiée : avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgniker INTV-CECRI-2016-71 modifiée : avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgniker INTV-CECRI-2016-71 modifiée : autorisen conserver contomit de la décision en vigueur ; ueur source de la décision en vigueur ; autoriser FranceAgniker les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier ; autoriser FranceAgniker les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier ; autoriser FranceAgniker les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier ; autoriser FranceAgniker à recueillir les informations relatives aux animaux inscrits dans ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés ; conserver ou fournir tout document permettant de vérifier Fraactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à versement de la de demadée dans la présente démarche ; accepter et faciliter tout contrôle relatif à ce dispositif.	 avoir pouvoir ou mandat pour représenter l'entr que cette entreprise n'est pas en procédure de 	eprise dans le cadre de la présente foi liquidation judiciaire ;	malité ;				
	 avoir pris connaissance de la décision du Direct avoir pris connaissance des sanctions encourur que les informations enrenistrées sont sincères 	eur général de FranceAgriMer INTV-G s en cas de non-respect des dispositions et véritables.	ECRI-2016-71 modifiée ; ons de la décision en vigueur ;				
autorse l'ancegnime les documents inclessance à l'instruction de clossen ; autorse l'ancegnime les documents inclessance à l'instruction de clossen ; conserver ou fourni tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à versement de l'aid demandé dans la présente démanche ; accepter et faciliter tout contrôle relatif à ce dispositif. MENTIONS LEGALES La tol 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	M'engage à :"	ires à l'instruction de ce dossion					
versement de l'aide demandée dans la présente démarche ; • accepter et faciliter tout contrôle relatif à ce dispositif. MENTIONS LECALES La loi 76-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	autoriser FranceAgriMer a recueillir les informat conserver ou fournir tout document permettant	ons relatives aux animaux inscrits dan Je vérifier l'exactitude de la présente d	s ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs éclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant	privés ; 10 années à compter du			
MENTIONS LEGALES La loi 76-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	 versement de l'aide demandée dans la présente accepter et faciliter tout contrôle relatif à ce displacement 	demarche ; ositif.					
La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	MENTIONS LEGALES						
droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.	La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'info	rmatique, aux fichiers et aux libertés, e	t en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette p	ublication et me donne			
	droit d'accès et de rectification pour les données me c	oncernant, en m'adressant à la directio	on gestionnaire.				
L'article 441-5 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une décla incomplète.	L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emp incomplète.	isonnement et de 30 000 euros d'ame	nde, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration	ou une déclaration			



IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Les données sont déjà renseignées vous ne pouvez pas les modifier.

(il n'y a pas de pacage à saisir)

COORDONNEES DU DECLARANT

Vous devez obligatoirement renseigner votre <u>fonction</u> dans l'entreprise dans le champ *« Fonction exercée dans l'entreprise » ZONE encadrée 1* Par exemple : Chef d'exploitation, associé, etc.

COORDONNEES BANCAIRES

Vous devez renseigner vos coordonnées bancaires dans la ZONE encadrée 2

- IBAN

- BIC

- nom du titulaire du RIB (celui-ci doit correspondre au RIB papier et à la raison sociale de l'entreprise pour laquelle une aide est demandée)

ANIMAUX POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDEE

ZONE encadrée 3

Vous devez saisir les numéros d'identification des animaux pour lesquels vous demandez une aide. **Vous devez impérativement saisir au moins 3 numéros (seuil).**

Le numéro à 12 caractères commence par le code pays (2 lettres) puis 10 chiffres.

Exemple : FR-0110456823 (ne saisissez pas le tiret il est automatique)

Vous pouvez saisir autant d'animaux que nécessaire en cliquant sur le bouton ajouter qui vous permet la saisie d'un nouveau numéro. *ZONE encadrée 4*

A partir de 4 lignes, une croix apparait sur la droite de l'écran et vous permet de supprimer une ligne. Il ne peut y avoir moins de 3 lignes.

Vous ne pouvez pas saisir plus d'une fois un même numéro. Une alerte apparait sous le champ qui devient rouge si vous saisissez deux fois le même numéro.

NUX POUR LESQUELS UNE	AIDE EST DEMANDEE
	3 animaux minimum
	Le numéro d'identification de l'animal correspond à 2 lettres (code pays) puis 10 chiffres
	Cliquez sur ajouter pour saisir des animaux supplémentaires
N° identification *	
FR-111111111	
N° identification *	
FR-111111111	
Le "N° identification" déja utilisée	9
N° identification *	
FR-222222222	
outer	

ENGAGEMENT DU DECLARANT

Vous devez ensuite lire et accepter les engagements du demandeur Il convient de cocher les deux cases. *ZONES encadrées 5 et 6*

ENREGISTREMENT de la saisie

Une fois que la saisie des éléments obligatoires est terminée, c'est-à dire que tous les champs avec une étoile rouge sont complétés, le bouton ENREGISTRER est actif.

ZONE encadrée 7

Si le bouton n'est pas actif, c'est que la saisie n'est pas complète, veuillez la vérifier.

Si vous cliquez sur ANNULER vous sortez du formulaire et accédez à l'écran principal. Pour retourner au formulaire cliquez sur ACCEDER AU FORMULAIRE

	Jeunes bovins lé	gers: Demande d'aid	e			
Jeunes bovins lég	gers					
Identification du d	lemandeur					
 Dossier n° 19750 	51410722					
Cliquez sur le bou	ton ci-dessous pour compléter ou modi	fier votre formulaire ler au formulaire				
Relevé d'identité ba	ancaire *		() pièce(s) jointe(s) 🔬		
Relevé d'identité bancaire	Pièce à fournir obligatoirement					
Vous ne pouvez joindre	qu'un seul fichier dans cette section.					
	Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer			
	Aucune pièce jointe n'a	été renseignée dans cette section				
		+ Ajou	iter une pièce jointe			
		Format(s) acc	cepté(s) : pdf, jpg, gif, pn	9		

f. Téléchargement des pièces justificatives.

Une fois la saisie enregistrée, l'écran suivant apparait :

🕧 Le formul	aire a bien été enregist	ré			
Jeunes bovins légers: Demande d'aide Jeunes bovins légers					
	Identification du demandeur				
 Dossier n° 1975051410691 					
	Cliquez sur le bou	iton ci-dessous pour compléter o	<i>I modifier votre formulaire</i> Accéder au formulaire		
	Relevé d'identité ba	ancaire *		0	pièce(s) jointe(s) 🖄
	Relevé d'identité bancaire	: Pièce à fournir obligatoirement			
	Vous ne pouvez joindre	e qu'un seul fichier dans cette section.		cliquez ici	
		Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer	
		Aucune pièce jo	inte n'a été renseignée 1 ms cette For	Ajouter une pièce jointe mat(s) accepté(s) : pdf, jpg, gif, png	
	Autre(s) pièce(s) ju	istificative(s) pour les animaux export	és uniquement	0	pièce(s) jointe(s) 📐
3	Déclarer sans objet			OU	
	Pour les animaux exporté de chaque animal ainsi qu pièces devront être transm Vous pouvez joindre plu	es uniquement, fournir la ou les preuve(s) d'act ue son poids vir à la sortie de l'exploitation. Si mises à FranceAgriMer par courrier en rappela usieurs fichiers dans cette section.	at émise(s) par l'acheteur du ou des a ces documents ne sont pas en votre nt le numéro de la présente demande	animaux comportant impérativement possesion au moment du dépôt de d cliquez ici	le numéro d'identification cette demande, les
		Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer	
		Aucune pièce jo	inte n'a été renseignée de scette Format(s) accepté(section + Ajouter une pièce jointe s) : bmp, jpg, png, pdf, doc, zip, rar	

A ce stade vous pouvez enregistrer votre demande incomplète (sans les pièces à joindre ci-dessous), cf option 1, soit télécharger les pièces et poursuivre.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Il est obligatoire de télécharger le RIB correspondant au numéro de compte saisi (cf. ci-dessus) et au nom du demandeur.

AUTRES PIECES JUSTIFICATIVES

Dans le cas où les animaux ne sont pas abattus en France métropolitaine, FranceAgriMer a besoin des données relatives au poids à la sortie de l'exploitation des animaux expédiés ou exportés pour être abattus hors France métropolitaine.

Il s'agit de pièces comportant le numéro de l'animal tel que saisi précédemment et le poids individuel.

Il peut s'agir d'une preuve d'achat de l'acheteur ou d'un ticket de pesée s'il comporte le numéro de l'animal. Cela ne peut pas être une déclaration de l'éleveur.

Si vous n'êtes pas en possession de ces documents au moment de la saisie de votre demande, vous pouvez soit enregistrer votre demande sans la valider (cf. point suivant) et télécharger ultérieurement les documents (au plus tard le 30/06/2017) soit les envoyer par courrier ou courriel en joignant l'attestation de dépôt (cf point suivant)

Si vous avez plusieurs documents, vous pouvez télécharger un fichier compressé (.zip ou . rar). Les fichiers téléchargés ne peuvent excéder 9Mo.

Vous pouvez déclarer cette zone « sans objet » si vous n'êtes pas concernés ou si vous n'avez pas les documents en cochant la zone 3 **DECLARER SANS OBJET**

IMPORTANT : FranceAgriMer ne pourra indemniser les animaux expédiés ou exportés sans la fourniture de ces documents directement par le demandeur ou indirectement par l'acheteur des animaux (par courrier, avec le numéro du dossier qui vous a été attribué à l'adresse : **FranceAgriMer – gestion de crise –Jeunes bovins** légers 12 rue Henri Rol Tanguy, TSA 20002, 93555 Montreuil cedex ou <u>gecri@franceagrimer.fr</u>)

g. Enregistrement et / ou validation de la demande

En bas de l'écran deux options sont proposées :

Option 1 - Si vous souhaitez enregistrer sans va ci-dessous.	alider afin de compléter vot Enregistrer sans valider	re dossier ultérieurement, cliquez sur le bouton		
Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-desssous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.				
	Valider le dépôt du dossier	por de ma demande.		

OPTION 1 : enregistrer sans valider.

Vous pouvez suspendre votre démarche en sauvegardant votre saisie, vous pourrez revenir sur votre dossier à partir du lien qui se trouve dans le courriel qui vous a été envoyé (cf point d.)

Cliquez sur ENREGISTRER SANS VALIDER

L'écran suivant apparait :

FranceAgriMer Erakssenn Indowa Resyndoutise er de La Her				
Jeunes bovins légers: Demande d'aide				
Jeunes bovins légers				
Dossier n°1975051410691				
Votre dossier n°1975051410691 a bien été enregistré. Attention, vous ne l'avez pas pas validé, la procédure n'est donc pas finalisée.				
Retourner à la page de dépôt				

Si vous souhaitez poursuivre ultérieurement vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

SI vous souhaitez poursuivre immédiatement et valider, cliquez sur le bouton RETOURNER A LA PAGE DE DEPOT.

OPTION 2 : valider définitivement le dépôt de la demande

Vous pouvez valider définitivement votre demande. Celle-ci ne sera alors plus modifiable et sera transmise en l'état à FranceAgriMer. Vous pourrez la consulter à partir du lien qui se trouve dans le courriel d'accusé de dépôt qui vous a été envoyé

Pour pouvoir valider (bouton VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER actif), il est impératif :

- d'avoir télécharger un RIB
- d'avoir soit téléchargé des pièces justificatives soit coché la case « Déclarer sans objet »
- de valider les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) en cochant la case « J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. »

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-desssous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

🗹 J'ai pien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Valider le dépôt du dossier

Cliquez sur VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER

h. Accusé de dépôt

L'écran suivant apparait :

Accusé de dépôt					
Vous avez validé votre demande enregistrée sous le n° de dossier 1975051410731 dans le cadre du dispositif Jeunes Jeunes bovins légers le 31/03/2017 16:05:24 heure locale (Métropole). Celle-ci a été réceptionnée par FranceAgriMer. Veuillez noter qu'un courriel vous a été adressé.					
Contact FranceAgriMer					
Dossier suivi par GECRI					
Contact gecri@franceagrimer.fr					
Vos informations					
N° Siret	13000636400017				
Raison sociale	Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE				
Adresse	TSA20002				
	12 RUE HENRI ROL TANGUY				
Code postal 93100 Commune MONTREUIL SOUS BOIS			MONTREUIL SOUS BOIS		
Nom	FRANCEAGRIMER	Prénom	FAM		
Téléphone fixe)173303000				
Adresse électronique	gecri@franceagrimer.fr				
Pièces du dossier					
Formulaire	Jeunes bovins légers				
Lion vors la dession	lion dession				
Lien vers ie dossier	lien uussiei				
Ci-après, la liste des pièces jointes que vous avez déposées					
Justificatif demandé 🔺	Nom du fichier	Déclaré sans objet	Empreinte numérique		
Autre(s) pièce(s) justificative(s) pour les animaux exportés uniquement	-	Oui			
Relevé d'identité bancaire RIB.pdf - OmcDRMe9C5KSwGe8thVFclqsI32oxVLiARp2Y			OmcDRMe9C5KSwGe8thVFclqsl32oxVLiARp2Ytpcsqw=		

Il s'agit du récapitulatif de votre demande. Un courriel vous a été transmis avec l'accusé de dépôt. Vous pouvez consulter votre demande à tout moment à partir du lien qui se trouve dans le courriel.

Ce courriel doit impérativement être conservé. Il constitue la preuve de dépôt justifiant que votre demande a été réceptionnée par FranceAgriMer.

ven. 31/03/2017 11:13					
FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.fr></no-spam@franceagrimer.fr>					
Accusé de dépôt - Dispositif Jeunes bovins légers - Dossier N° 1975051410691					
À 🗄 Gecri					
Message 📃 🔁 AccuseDepot_1975051410691.pdf (114 Ko)					
Madame, monsieur,					
Dans le cadre du dispositif Jeunes bovins légers, vous avez validé le 31/03/2017 à 11:13:25 heure locale (Métropole) le dossier n° 1975051410691. Un accusé de dépôt est joint à ce message, nous vous invitons à la conserver et à utiliser ses références dans le cadre de vos échanges avec FranceAgriMer.					
Veuillez noter que vous pourrez consulter votre dossier à tout moment en cliquant <u>ici</u> .					
FranceAgriMer					

Votre demande est terminée, vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

Version 6

3. PAIEMENTS et INFORMATIONS DE PAIEMENT

Plusieurs paiements pourront être effectués pour un même bénéficiaire, en fonction des demandes déposées et de la récupération des données de contrôle par FranceAgriMer.

Une fois l'ensemble des paiements réalisés pour l'ensemble des demandeurs, FranceAgriMer adresse à chaque bénéficiaire un courrier de notification des paiements, précisant les montants payés et les dates des paiements et renvoyant au règlement (UE) n°2016/1613.

4. FOIRE AUX QUESTIONS

1- Puis je déposer plusieurs demandes ?

Oui vous pouvez déposer plusieurs demandes, mais chaque animal ne pourra être indemnisé qu'une seule fois.

Il est cependant recommander de limiter le nombre de demandes à une ou deux pour améliorer le traitement de votre dossier.

2-Mon numéro SIRET n'est pas reconnu

Le message « Le numéro SIRET renseigné est invalide » apparait à la saisie

Vérifier la saisie des numéros, notamment le nombre de zéro et les deux derniers chiffres. Votre SIRET doit impérativement être enregistré et actif dans le répertoire INSEE.

Si votre SIRET est fermé ou si vous n'avez pas de SIRET vous ne pouvez pas déposer une demande d'aide.

3-La raison sociale et/ou l'adresse qui s'affichent ne sont pas bonne.

-Vérifier que le SIRET saisi est bien le votre que le code NIC (les 2 derniers chiffres) est bien le bon.

-Vérifiez éventuellement votre SIRET en saisissant votre SIREN (9 chiffres) sur le répertoire SIRENE de l'INSEE ou sur le site de **SOCIETE.COM** <u>http://avis-situation-sirene.insee.fr/</u> <u>http://www.societe.com/</u>

-Si vous avez bien saisi votre SIRET mais que l'adresse ou la raison sociale n'est pas bonne, il vous appartient faire mettre à jour ces éléments auprès de l'INSEE. Aucune modification n'est possible sur le site de FranceAgriMer. Vous pouvez néanmoins déposer une demande.

4- je ne connais pas mon SIRET.

Il vous appartient d'être en possession de ces informations obligatoires. Vous pouvez éventuellement consulter le site SOCIETE.COM pour chercher votre SIRET http://www.societe.com/

5- je n'ai pas reçu le courriel d'initiation de la démarche

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boite de réception électronique.

Sinon recommencez la démarche et vérifiez bien la saisie de votre adresse électronique. En effet, une erreur de saisie est souvent à l'origine de la non-réception du courriel

Vérifiez notamment :

- les séparateurs qui peuvent être confondus : . ou ou _
- la présence de chiffres dans l'adresse
- l'extension .com ou .fr ou autre

6- Je n'arrive pas à accéder au formulaire en cliquant sur le lien

Cliquez sur « ICl » dans le courriel FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.tr> Dispositif Jeunes bovins légers - Dossier N° 1975051410722 LAUGE Vanessa Bonjour vanessa laugé, Vous avez initié une démarche dans le cadre du dispositif Jeunes bovins légers pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER» Siret n° « 13000636400017 ». Votre dossier porte le numéro n° 1975051410722. Attention, pour être recevable les demandes doivent être validées. Ce courriel ne constitue pas une preuve dépôt. Apres validation de votre demande, vous recevrez un accusé de dépôt. Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 31 mai 2017. Veuillez noter que vous pourrez consulter, modifier et valider votre dossier à tout moment en cliquantic

Cliquez ensuite sur le bouton ACCEDER AU FORMULAIRE

FranceAgriMer (TAULISSIMENT INATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA HER					
Jeunes bovins légers: Demande d'aide					
Jeunes bovins lég	gers				
Identification du c	lemandeur				
 Dossier n° 19750 	51410722				
Relevé d'identité b		der au formulaire		0 pièce(s) jointe(s) 🛕	
Relevé d'identité bancaire	: Pièce à fournir obligatoirement				
Vous ne pouvez joindre	e qu'un seul fichier dans cette section.				
	Nom de la pièce jointe	Télécharger	Supprimer		
Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section					
	+ Ajouter une pièce jointe				
	Format(s) accepté(s) : pdf, jpg, gif, png				

7-Je n'ai pas reçu le courriel avec l'attestation de dépôt

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boite de réception électronique.

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

Sinon, cf. point précédent.

8-Je ne suis pas sure d'avoir validé ma demande

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

9-Je n'arrive pas à enregistrer ma saisie

Vérifiez que tous les champs marqués d'une étoile rouge sont bien renseignés et que les cases à cocher sont cochées.

10-Je n'arrive pas à enregistrer ma demande

Vérifiez que le RIB est bien téléchargé et que la section « autres pièces justificatives » est renseignées (pièces téléchargées ou case cochée)

11-Je n'arrive pas à valider ma demande

Vérifiez le point précédent. Vérifiez que vous avez bien cochez la case des CGU :

Version 6

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-desssous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

🗹 J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Valider le dépôt du dossier

12-Ma demande est validée mais je me suis trompé et je souhaite la corriger

Il n'est pas possible de corriger la demande validée :

- si vous vous êtes trompés dans liste d'animaux et que vous souhaitez ajouter ou corriger des numéros d'animaux : faites une nouvelle demande avec les numéros d'animaux supplémentaires ou corrigés.
 Il n'est pas utile de corriger un numéro erroné dans la première demande, FranceAgriMer détectera l'anomalie au contrôle et écartera l'animal inéligible.
- si vous avez oublié de joindre des pièces justificatives ou avez joint des documents erronés: envoyez-les par courrier avec une copie de l'attestation de dépôt.
- si vous avez joint un document erroné pour le RIB : envoyez le bon document par courrier avec une copie de l'attestation de dépôt.

13-contact FranceAgriMer

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans cette procédure et sur le site de FranceAgriMer vous pouvez décrire votre problème à l'adresse : <u>gecri@franceagrimer.fr</u>

14- Dois-je obligatoirement faire plusieurs demandes ? Que faire si j'ai des animaux abattus/exportés avant et après le 28/02 ?

Vous pouvez faire une seule demande ou plusieurs demandes à n'importe quel moment entre le 3/04 et le 30/06/2017.

Exemple :

Vous avez 4 animaux abattus/exportés entre le 01/01/17 et le 28/02/2017 et 2 abattus/exportés à partir du 01/03.

Vous pouvez faire une seule demande pour tous ces animaux

- avant le 14/04 : FranceAgriMer instruira en plusieurs temps, d'abord les animaux du 01/01/17 au 28/02/2017 puis pour les animaux à partir du 1^{er} mars.
- Apres le 14/04 : FranceAgriMer instruira au fil des informations de vérification reçues (abattage, export)

Vous pouvez faire plusieurs demandes, à n'importe quelle date. Il est cependant conseillé de ne pas multiplier les demandes.

FranceAgriMer instruira tous les animaux pour lesquelles une demande est faite entre le 03/04 et le 30/06/17 et mettra les animaux qu'il considère éligibles au paiement, au fil de l'eau.

15-Comment FranceAgriMer détermine l'éligibilité d'un animal ?

Grâce aux données de la *Base de Données Nationale de l'Identification (BDNI)* qui contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux, FranceAgriMer vérifie l'éligibilité de l'animal (notamment race, sexe, âge, dernier détenteur de plus de 60jours, date et poids d'abattage en France le cas échéant). Les producteurs n'ont pas de données à fournir pour ces critères.

Concernant les animaux **expédiés ou exportés**, le demandeur doit en plus fournir une preuve d'achat avec le poids sortie exploitation de l'animal et son numéro.

16- Puis je saisir seulement 2 animaux dans ma première demande et faire une autre demande ?

NON. Il faut au minimum 3 animaux pour enregistrer une demande. Cf point 2.3.e de ce document.

17-j'ai validée une première demande et j'ai de nouveaux animaux que faire ?

-la première demande ne peut pas être modifiée. Vous devez faire une nouvelle demande.

- si vous avez moins de 3 animaux dans la nouvelle demande, il faut reprendre les animaux de la première demande dans la seconde pour arriver à au moins 3 animaux et enregistrer la demande.

18-Je souhaite vérifier que vous avez bien reçu ma demande et mes documents.

Version 6

Une attestation de dépôt est envoyée sur votre adresse mail. Aucune autre confirmation ne sera faite. Pour les documents envoyés par courrier ou courriel, FranceAgriMer <u>n'accusera pas réception</u>. Si vous souhaitez un accusé de réception, il faut envoyer les documents par la poste avec AR.

